

INFORMATION

PORTAIL FAMILLES AFR Marin

A - Pour l'inscription de vos enfants

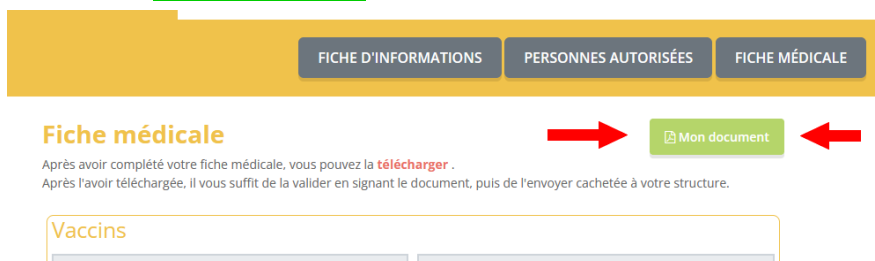
Veillez vous rendre sur le site portail et créer un dossier (parents + enfants).

Nous validerons la création de ce dossier dans un délai de 24heures (hors week-end)

A l'issue de cette validation, vous devrez compléter scrupuleusement votre dossier sur le site portail. Mal renseigné, un dossier pourra être bloqué.

Les documents suivants seront à nous remettre via la Rubrique **Alerte** :

1 - La fiche médicale, dûment complétée, est à récupérer dans la partie **Mon compte >> fiche médicale >> Mon document**



2 - règlement intérieur (dernière page) signé,

Les documents suivants seront à nous remettre via la Rubrique **Mon Compte >> Transmettre des documents**

- 1 - L'attestation de quotient familial
- 2 – photocopie du carnet de vaccination
- 3 – protocole d'Accueil Individualisé, si nécessaire
- 4 – Fiche de 1ère adhésion à l'association

Le règlement intérieur et la fiche de 1ère adhésion à l'association sont disponibles dans la rubrique **ACCUEIL**



B - Inscription et annulation.

Il vous appartient de faire les inscriptions et désinscriptions en respectant les délais :

- Accueil périscolaire, les inscriptions doivent être faites au plus tard à 18h30 pour le lendemain
- Accueil périscolaire des mercredis, les inscriptions doivent être faites au plus tard le lundi à 19h.
- Accueil extrascolaire des vacances, les inscriptions doivent être faites au plus tard le jeudi 18h, précédant la semaine de vacances.

Un mail de confirmation vous sera envoyé après validation par nos services.